



Maison de l'Europe de Paris

**DENIS DE ROUGEMONT,
L'EUROPE ET LA CRISE DU XX^e SIECLE**

**conférence de M. Jean-Pierre Gouzy
à la Maison de l'Europe de Paris
28 novembre 2006**

Nous avons rendu un hommage mérité à Altiero Spinelli, avant les vacances d'été, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort, pour saluer le caractère exceptionnel de son combat européen, des années 40 aux années 80.

L'originalité de l'Union européenne des Fédéralistes – l'un des grands mouvements fondateurs du Mouvement Européen - est d'avoir su réunir, dans la même organisation et pour la même finalité, ceux qui, dans leur combat contre le totalitarisme, avaient découvert ce « monument de la science politique » que fut Alexander Hamilton, à propos de la Constitution des États-Unis d'Amérique votée par la Convention fédérale en septembre 1787, et ceux qui dénonçaient sur le vieux continent, à partir de 1930 et au nom d'une pensée personnaliste à la limite de l'insolence, les nationalistes de tout acabit installés aux commandes des démocraties européennes en crise, pendant que leur impuissante Société des nations sombrait à Genève, dans les bavardages et les chamailleries inutiles sur le thème de la paix.

Or, les hasards du calendrier font, par ailleurs, que nous avons célébré le 8 septembre dernier, dans l'aimable commune jurassienne de Couvet, où il naquit en 1906, au cœur du canton helvétique de Neuchâtel, le centenaire de l'apparition dans ce bas monde de Denis de Rougemont. Celui-ci fut, à mon sens, l'une des figures de proue de la pensée personnaliste de notre temps, l'un des plus grands écrivains suisses contemporains de langue française, un intellectuel fédéraliste engagé dont le témoignage n'a cessé d'orienter notre démarche et d'influencer les premiers efforts concrets dispensés au sortir de la deuxième guerre mondiale en faveur d'une construction européenne aujourd'hui banalisée, notamment aux yeux des jeunes générations.

Denis de Rougemont, contrairement à Spinelli, a été sa vie durant, un chrétien de formation et de confession protestante, à partir de l'influence théologique du suisse allémanique Karl Barth et de l'héritage spirituel du philosophe danois Soeren Kierkegaard.

Comme Alexandre Marc, Arnaud Dandieu, Robert Aron, Emmanuel Mounier, Daniel-Rops, Claude Chevalley (mathématicien du groupe Bourbaki), et bien d'autres, Denis de

Rougemont faisait partie des « non-conformistes de Paris des années 30 », collaborant dès leur origine au mouvement et à la revue *L'Ordre nouveau*, mais également, pour une part d'entre eux, à la revue *Esprit*, fondée et animée par Emmanuel Mounier.

C'est en 1931 – déjà ! – que Robert Aron et Arnaud Dandieu conçurent deux ouvrages successivement consacrés à la *Décadence de la Nation française* et au *Cancer américain*¹. C'est en 1931, également, qu'Alexandre Marc proposa à Denis un projet de Manifeste porteur de cette affirmation première : « Nous ne sommes ni collectivistes ni individualistes, nous sommes personnalistes. » Réaction de Denis : « Ce fut un trait de lumière, j'en serai reconnaissant à tout jamais à mon ami Alexandre. » En 1933, année de la disparition prématurée de Dandieu, *La Révolution nécessaire*² sera encore publiée sous les signatures communes de Dandieu et Aron. Daniel-Rops, pour sa part, a apporté son propre témoignage avec *Les Années tournantes*³ et *Le Monde sans âme*⁴ en 1932, de même qu'Alexandre Marc rédigeait *Jeune Europe*⁵, ouvrage couronné par l'Académie française, paru en 1933.

L'effervescence intellectuelle est la marque de cette période de l'histoire, celle où, comme l'écrivait Paul Valéry, « le temps du monde fini commence » et où « nous devons désormais rapporter toute politique à cette généralisation dans une enceinte immense ou bornée ». C'est aussi une époque où un certain 24 octobre 1929, tout fut remis en cause par le krach de Wall Street (sorte de « Jeudi noir » du monde capitaliste). Puis les événements s'enchaînèrent : montée du nazisme, arrivée de Hitler à la chancellerie du Reich (1933), purges et terreur stalinienne en URSS, écroulement de l'Europe de carton-pâte conçue – par Wilson et Clémenceau – avec le traité de Versailles et ses succédanés, réarmement, tentation de « l'autarchie », « Révolution des masses » perçue par José Ortega y Gasset dès 1930, émeutes de février 1934 puis Front populaire de 1936 en France, guerre civile en Espagne la même année, invasion militaire allemande de l'Autriche, le 12 Mars 38, Anschluss le lendemain, « Munich » en 1938, « mourir pour Dantzig » en 1939, début de la deuxième guerre mondiale : 3 Septembre de la même année.

Avec le recul, on apprécie mieux le caractère remarquable de l'effort de lucidité incarné par *L'Ordre nouveau*, tentative originale, authentique et, à bien des égards, pathétique pour « rompre avec le désordre établi » et répondre à l'inquiétude métaphysique (si sensible chez Denis de Rougemont avec l'exigence d'une révolution spirituelle). Mais aussi en revenant à l'inspiration proudhonienne, pour dénoncer le « travail parcellaire et indifférencié », le productivisme, bref les excès d'une forme de civilisation technique dont le symbole, au cours des années 30, fut le travail à la chaîne qu'immortalisa un pitre de génie, Charlie Chaplin, dans « Les Temps modernes ». C'est en tout cas dans ce bouillonnement intellectuel, où fleurissaient les livres-manifestes, que, pour sa part, Denis de Rougemont publiera l'une de ses œuvres maîtresses, *Politique de la personne*⁶, en 1934.

« Politique de la personne »

Relire un tel livre aujourd'hui est un régal pour l'esprit. Pourtant, il se présente de manière un peu décousue, comme une suite de témoignages : conférence, réponse à l'enquête d'une revue protestante, confrontation organisée par la revue de Mounier, introduction à un

¹. Paris : Éd. Rieder.

². Paris : Bernard Grasset.

³. Paris : Éd. Du Siècle.

⁴. Paris : Plon.

⁵. Paris : Plon.

⁶. Paris : Éd. Je Sers.

débat organisé par la Fédération des étudiants chrétiens, causerie dans un cercle marxiste de la Fédération des étudiants de Paris, publication par la *Nouvelle Revue française (NRF)* de témoignages rédigés par de jeunes écrivains personalistes et fédéralistes, conférences organisées dans les Aulas des Universités de Neuchâtel, Lausanne, Genève, Bâle, etc.

Pour Denis de Rougemont, la conception de la personne « libre et engagée » s'est formée, aux origines de la pensée existentielle dans l'atmosphère philosophique dont les noms de Kierkegaard, Berdiaeff, Gabriel Marcel, [Heidegger], Jaspers, sont autant de références. Dans l'édition de 1946 de *Politique de la personne*, notre auteur cite le témoignage de Henri Brugmans pour manifester l'intérêt qu'ici et là on accorde à la pensée nouvelle :

« Le mouvement personaliste néerlandais est né dans un camp d'otages, dans un séminaire transformé en prison, à Saint Michel Gastel. Nous nous y trouvions, avec quelques centaines de camarades internés par les Allemands [...] À ce moment-là, nous avons fait la connaissance du personalisme français. *Esprit* passait la censure allemande qui, heureusement, n'y comprenait rien. Puis Denis de Rougemont et Maritain. Enfin, Aron, Dandieu et leur *Révolution nécessaire* [...] Avant la guerre, le mot personalisme n'était connu en Hollande que d'une minorité d'intellectuels francophiles. À présent, on retrouve le mot – sinon la chose – dans tous les journaux, dans à peu près toutes les discussions publiques. »

Diable ! « À présent », c'était en 1946 ; soixante ans plus tard, je suis moins sûr que ce soit encore le cas... Mais là n'est pas l'intérêt du témoignage. Il importe, en effet, de savoir, pour comprendre l'une des origines de l'Union européenne des Fédéralistes, que son premier président fut le néerlandais Henri Brugmans, « personaliste » ; son premier secrétaire général, Alexandre Marc, l'était tout autant. Le secrétaire général qui lui succéda au congrès de Montreux de 1947, Raymond Silva, de nationalité suisse, idem, devenant d'ailleurs ensuite le principal collaborateur de Denis de Rougemont au Centre européen de la Culture, à Genève. L'influence alternative et bientôt prépondérante, à bien des égards, d'Altiero Spinelli, ne se concrétisera qu'à partir du deuxième congrès de l'UEF (Rome, octobre 1948). Mais cette évolution résulta essentiellement de choix personnels conformes à des vocations : Denis de Rougemont donna à partir de 1949 la priorité au Centre européen de la Culture qu'il fondera à Genève en 1950 et dirigera, ainsi qu'à son œuvre d'écrivain ; Henri Brugmans sera en 1950 recteur du nouveau Collège d'Europe à Bruges à la suite de la Conférence européenne de la culture à Lausanne en 1949 ; Alexandre Marc, au milieu des années 50, donnera vie au Centre international de Formation européenne, encore qu'il s'impliquera profondément, à diverses reprises, dans l'action fédéraliste militante.

Ce point d'histoire établi, il n'en est pas moins vrai que Denis de Rougemont n'a cessé de se considérer lui-même comme un « clerc » pleinement engagé dans les désordres politiques de son temps. Intellectuel rigoureux, il estime que désormais « le seul devoir des intellectuels, dans la situation qui nous est faite, c'est la recherche de l'homme perdu »... Pour y prétendre, il écrivait :

Définissons « une politique à hauteur d'homme », c'est-à-dire « une politique dont le principe de cohérence s'appelle la responsabilité de la personne humaine [...] Cette politique s'oppose à l'émiettement social de la démocratie individualiste ; elle s'oppose à l'exploitation de l'homme par ses créations, par l'État et par les bavards. »

Denis de Rougemont affronte le « désarroi actuel » en tant que chrétien. Pour lui, il n'est de destin que « personnel ». Il martèle que « chacun de nous a un destin, dans la mesure où chacun de nous possède *une raison d'être*, quelle qu'elle soit, une passion qui est bien à lui, une vocation, même si, pour beaucoup, cette vocation restera quelques chose de très modeste. »

Cependant, de Rougemont analyse : « Notre siècle, en tant que siècle, est athée, totalement athée et consciemment athée. [...] La grande majorité de nos contemporains ne croit pas en Dieu et *sait* qu'elle n'y croit pas. Mais elle garde, chevillé au cœur, le besoin d'obéir à des forces invisibles et de leur rendre un culte de latrerie [...] Les noms de ces divinités, vous les connaissez bien : ce sont l'État, la nation, la classe, la race, l'argent et l'opinion publique »

De Rougemont s'en prend aux passions dominantes du temps : le racisme hitlérien, le marxisme, l'individualisme qui « se perd de plus en plus dans la masse anonyme ». Ce qu'Alexandre Marc appelle « massification ».

Dans le *Littré* de l'époque, Denis de Rougemont a bien vérifié que « *l'individu* est défini par rapport à l'ensemble, à l'espèce. Il est une partie d'un tout ; mais alors c'est le tout qui est donné d'abord et c'est cela qu'il faut retenir [...] Ce qui revient à dire sur le plan politique, que les droits de l'État priment ceux du citoyen ». Par contre, « si maintenant nous définissons la personne comme une *vocation créatrice*, la situation se renverse. La vocation d'un homme [...] est sa première raison d'être [...] Cela revient à dire, sur le plan politique, que l'État n'est rien d'autre qu'une machine destinée à subvenir à l'entretien des personnes ». On pourrait néanmoins ajouter : à assurer aussi leur sécurité et l'ordre social dans les limites des compétences conférées. En effet, « les lois fondées sur la personne sont obligées de tenir compte en premier lieu des diversités personnelles, puis locales et générales. »

Tel est le raisonnement de base. Dès lors, le fondement de la communauté repose sur la personne. C'est-à-dire « *l'homme en acte* ; l'homme qui se manifeste concrètement [...] dans une tâche qui lui est propre et pour laquelle il est *responsable* ». C'est l'homme encore qui « manifeste sa raison d'être particulière » même si cette manifestation « crée une nouveauté, c'est-à-dire un risque » qu'il lui faut assumer. Ainsi, la politique de la personne, en vertu de ces prolégomènes, conduit au *fédéralisme*, incompatible, selon Rougemont, avec « le marxisme, l'individualisme, et tout ce qui n'est pas accidentel dans le fascisme et l'hitlérisme » qui « se ramène à cette exigence d'un État fort, centralisé, dispensateur de tous les biens, méritant donc tous les sacrifices ». Or, nous ne voulons pas de « cette mise au pas » (*gleichschaltung*) qui aboutit à « la divinisation de l'État ».

« L'Amour et l'Occident » au « temps des vrais dangers »

Dans la deuxième partie des années 1930, Denis de Rougemont, les circonstances aidant, publie coup sur coup, en 1936, 1937 et 1938, une série diversifiée d'ouvrages : *Penser avec les mains*⁷, *Journal d'un intellectuel en chômage*⁸, *Journal d'Allemagne*⁹, et surtout *L'Amour et l'Occident*¹⁰ qui consacre sa notoriété. Écrit entre fin février et fin juin 1938, publié en mars 1939, révisé en 1954, il a fait l'objet d'un tirage encore en juillet 2004, auquel

⁷. Paris : Gallimard.

⁸. Paris : Albin Michel.

⁹. Paris : Gallimard.

¹⁰. Paris, Plon, Bibliothèque 10/18.

tout un chacun peut accéder en visitant n'importe quelle FNAC. Dans ce maître-livre, l'auteur propose une démonstration : « L'Occident, c'est avant tout une "conception de l'amour". »

Dans le *Dictionnaire international du fédéralisme*, publié en 1994 par François Saint-Ouen – ouvrage collectif, à vrai dire, toujours irremplaçable –, Bruno Ackermann et Saint-Ouen présentent *L'Amour et l'Occident* comme une « thèse historique et spirituelle de la conscience politique et amoureuse de l'Occident chrétien et de la forme sociale qui l'accompagne ». Denis de Rougemont, précise pour sa part un autre analyste¹¹ à propos du même livre, reprend « la distinction entre sanctification et divinisation, mais exclut de l'agapé (« amour », en grec ancien qui se veut dans sa définition chrétienne « affirmation de l'être en acte ») la mystique érotique unitive qui, selon lui, prépare les idéologies fusionnelles et totalitaires ».

Outre l'intérêt qu'on peut éprouver à suivre l'auteur – érudit dans sa dissertation et ses démonstrations sur « le grand mythe européen de l'adultère : le roman de Tristan et Iseut, l'amour courtois né au XII^e siècle « en pleine évolution de la psyché occidentale », « l'amour passion glorifié par le mythe », « le symbole de l'allégorie », les métaphores mystiques et profanes, la rhétorique courtoise et la mystique espagnole, Roméo et Juliette, Don Juan et Sade, le rythme intime du romantisme allemand avec « son renversement perpétuel du jour en nuit et de la nuit en jour », l'idée moderne du bonheur (« le bonheur est une Eurydice : on l'a perdu dès qu'on veut le saisir »), « le coup de foudre et le convenu », « Freud et le surréalisme » etc. . Outre cet intérêt donc, on retrouve pleinement Denis de Rougemont parmi les ultimes propos de son récit : « Toute ma morale, et toute mon érotique, et toute ma vie politique tiennent en effet dans la composition des opposés et la mise en tension des pôles contraires. » Pour lui, « la personne, source et fin de toute valeur morale, c'est l'homme libre et relié à la communauté par une vocation singulière, qui le distingue de la masse et le lie à la communauté, dans laquelle il est seul responsable de sa manière unique d'être avec tous. » Dans cette vision de la société, « le couple est la cellule sociale originelle [...] cependant que le conflit d'Éros et d'Agapè anime leurs journées et leurs rêves ». Et puis, nous avons « enfin la politique, qui est l'art d'aménager les relations humaines dans la cité (polis) et qui, pour lui, se conçoit dans le fédéralisme, en tant qu'art d'unir des communautés là seulement où leur union seule peut sauver leur autonomie ».

En conséquence, toute tentative d'éliminer l'un des deux pôles de ces tensions, de les confondre avec son opposé, de le réduire à la loi de l'autre [...] ou d'établir une subordination quelconque de l'un à l'autre, fonde et appelle l'État totalitaire [...] C'est, de plus, « détruire l'existence de l'Amour essentiel ».

Nous retrouvons dans ce mot de la fin, en post-scriptum, dans un ouvrage qui ne comporte pas moins de 423 pages (sans la biographie et l'index des auteurs), le fil d'Ariane de la pensée – l'obsession, diront ses détracteurs – de Denis de Rougemont. Une notule, au verso de la couverture, fait, en outre, observer que si l'auteur a traité, en l'occurrence, un « sujet éternel », il n'en a pas moins « su entièrement le renouveler, dans son approche. Ce qui est exact.

Mais en mars 1939, quand *L'Amour et l'Occident* commence à garnir les rayons des librairies, on est à l'avant-veille de cette deuxième guerre mondiale qui va bouleverser le destin de l'humanité et se terminer sur les mortels « feux d'artifice » nucléaires

¹¹. C. Roy, *Alexandre Marc et la jeune Europe. L'Ordre nouveau aux origines du personnalisme*, Nice, Presses d'Europe, 1998.

prémonitoires d'Hiroshima et Nagasaki. Déjà, en 1934, Denis de Rougemont avait vu « naître dans un lent cauchemar la Bête d'Apocalypse, le dieu glacé de l'État qu'ils édifient pour le Grand soir fasciste ou stalinien. Et cet éclat rougeâtre, hurlant, du crépuscule qui se prépare, c'est l'Inauguration de la Statue du dieu au seuil de la nuit sans histoire où tous les hommes en rangs serrés sans fin marcheront sans repos, sans fatigue, dans l'innombrable rumeur mécanique¹². »

On peut saluer le talent et l'élan de celui qui écrivit ces lignes mais, en fait, devant la catastrophe qui s'approche, une certitude se dégage : « le temps des vrais dangers » qui est aussi celui des « vraies luttes et des vrais engagements¹³ » commence.

De fait, mobilisé en 1939 comme officier, Denis de Rougemont, citoyen helvétique, fondera un mouvement de résistance civile, la « Ligue du Gothard ». Face aux événements qui se précipiteront en 1940, notamment avec l'entrée des armées d'Hitler à Paris, il posera publiquement dans *la Gazette de Lausanne* la question impertinente, ou jugée comme telle par le gouvernement de Berne, de la mission ou de la démission de la Suisse : face aux événements, la neutralité helvétique incite à la prudence. De Rougemont sera démobilisé et expédié en mission aux États-Unis où il continuera à publier et conférer, avant de se consacrer aux émissions de « La voix de l'Amérique parle aux Français ». Outre-Atlantique, il rencontrera d'ailleurs nombre d'autres intellectuels européens, parmi lesquels André Breton (le maître surréaliste des « années folles »), Max Ernst, Gurovitch, Claude Lévi Strauss (sociologue et anthropologue réputé), Antoine de Saint-Exupéry (ce « petit prince de la terre des hommes »), Saint-John Perse (Alexis Léger, qui rédigea pour Aristide Briand et le Quai d'Orsay l'éphémère projet européen soumis à la SDN en 1930), Richard Coudenhove-Kalergi (fondateur de « Pan-Europe en 1931 ») etc...

De retour définitivement en Europe en 1947, après avoir participé l'année précédente aux Rencontres internationales de Genève avec Georges Bernanos (« Les grands cimetières sous la lune »), Julien Benda (« Discours à la nation européenne »), Karl Jaspers (philosophe de l'existentialisme chrétien), Stephen Spender (l'un des grands poètes anglais du XX^e siècle), Jean Guéhenno (qui déjà voulait « changer la vie »). Puis notre écrivain s'installera à Ferney-Voltaire, près de la frontière suisse, « dans la maison où vécut le père de *Candide* ». Il se lancera corps et âme dans l'aventure fédéraliste de l'après- Seconde Guerre mondiale après avoir publié en 1946 son *Journal des deux Mondes*¹⁴.

Les grands congrès de l'après-guerre : Montreux, La Haye

Lorsque le 27 août 1947 s'est ouvert à Montreux, sur les bords accueillants et complices du lac Léman, le premier congrès de l'Union européenne des Fédéralistes, celle-ci avait moins d'une année d'existence. Des rencontres successives en Suisse, au Luxembourg, en France, aux Pays-Bas, avaient permis de jeter les bases du jeune mouvement dont la création fut décidée à Paris, 9 rue Auber, près du théâtre national de l'Opéra. Il faisait un froid glacial, ce 15 décembre 1946. A Montreux, les organisateurs demandèrent à Denis de Rougemont de prononcer l'exposé inaugural, après les allocutions de bienvenue d'usage, dont celle de Rodolphe Rubattel, conseiller d'État s'exprimant au nom du « petit État romand, soucieux certes de sa personnalité, mais solidement attaché à la Confédération suisse dont il est un benjamin ». Le ton était donné !

¹². *Politique de la personne*, op. cit. (« Les aphorismes »).

¹³. *L'Ordre nouveau*, juin 1938.

¹⁴. Paris : Gallimard.

Le discours de l'écrivain fut consacré à « l'attitude fédéraliste ». Ce texte est considéré aujourd'hui encore comme un morceau d'anthologie. En voici quelques passages, parmi les plus significatifs :

« Je pense qu'il est vain de parler de problèmes politiques si on ne s'est pas entendu d'abord sur *une certaine idée de l'homme* [...] Si nous sommes ici, c'est que nous savons que l'homme est doublement responsable : vis-à-vis de sa vocation propre et unique, d'une part, et d'autre part, vis-à-vis de la communauté au sein de laquelle sa vocation s'exerce [...] L'homme est donc *à la fois libre et engagé, à la fois autonome et solidaire*. Il vit dans la tension entre ces deux pôles, le particulier et le général ; entre ces deux responsabilités, sa vocation et la cité [...] Cet homme qui vit dans la tension, le débat créateur, le dialogue permanent, c'est *la personne* [...] Enfin, à l'homme considéré comme personne correspond *le régime fédéraliste*.

« L'an dernier, aux Rencontres internationales de Genève, le philosophe allemand Karl Jaspers déclarait que l'Europe n'a plus de choix qu'entre balkanisation et helvétisation. Je suppose que Jaspers entendait par balkanisation la désintégration de l'Europe en nationalismes rivaux, et par helvétisation, au contraire, l'intégration fédérale des nations, renonçant au dogme de leur souveraineté absolue. Certes, "comme toutes les grandes idées, l'idée fédéraliste est très simple", mais elle ne se définit pas en une formule. C'est qu'elle échappe aux catégories géométriques du rationalisme vulgaire, mais correspond assez bien aux formules de pensée introduites par la science relativiste. À mon sens, le mouvement intime de la pensée fédéraliste ne saurait être mieux comparé qu'à l'alternance perpétuelle de la diastole et de la systole [...] On ne saurait trop insister sur ce double mouvement qui caractérise la pensée fédéraliste, sur cette interaction, cette bipolarité, comme on voudra, qui est le battement même du cœur de tout régime fédéraliste. »

Ces textes ne sont-ils pas admirables de clarté, de concision, de mise en perspective ? Denis de Rougemont propose ensuite à l'examen du congrès quelques « principes directeurs qui, disait-il, d'une manière toute empirique, ont formé notre fédération [la Suisse] » :

- « Premier principe : la fédération ne peut naître que du *renoncement à toute idée d'hégémonie organisatrice*, exercé par l'une des nations composantes. » L'expérience helvétique est citée à titre d'exemple. « Lors de notre dernière crise grave, rappelle l'orateur, la guerre civile de 1847 opposant catholiques et protestants, les vainqueurs n'ont rien de plus pressé que de rendre aux vaincus leur pleine égalité de droit. Et de cet acte de renoncement à l'hégémonie conquise, a résulté la Constitution de 1848, véritable base de notre État fédératif moderne. »

- « Deuxième principe : le fédéralisme ne peut naître que du *renoncement à tout esprit de système*. On pourrait définir *l'attitude fédéraliste* comme un refus constant et instructif de recourir aux solutions systématiques. » Pour Denis de Rougemont, les plans ont leur « logique », mais s'ils sont « infidèles au réel, vexants pour les minorités, destructeurs des diversités qui sont la condition de toute vie organique », ils sont voués à l'échec. L'exigence fédéraliste signifie « arranger ensemble », « composer tant bien que mal ces réalités concrètes et hétéroclites que sont les nations, les régions économiques, les traditions politiques », en tenant compte « de leurs caractères particuliers ».

- « Troisième principe : *le fédéralisme ne connaît pas de problème de minorité* », contrairement au totalitarisme qui « supprime le problème en, supprimant les minorités qui le posaient ». Le totalitarisme ne conçoit pas qu'une « minorité ait les mêmes droits qu'une majorité ». Pour le fédéralisme, une minorité « représente une qualité indispensable (on pourra aussi dire une fonction) ». On peut objecter à Denis que dans nos démocraties représentatives modernes, si imparfaites qu'elles soient, une minorité, de fait, n'a pas les mêmes droits que la majorité et, dans la pratique politique, ne compte pas autant que la majorité. De Rougemont pensait, là encore, à l'exemple suisse, non seulement « dans le mode d'élection du Conseil des États, mais surtout, et d'une manière beaucoup plus efficace, dans les coutumes de la vie politique et culturelle, où l'on voit la Suisse romande et la Suisse italienne jouer un rôle sans proportion avec le nombre de leurs habitants ou de leurs kilomètres carrés ».

- « Quatrième principe : la fédération n'a pas pour but d'effacer les diversités et de prendre toutes les nations en un seul bloc, mais au contraire de sauvegarder leurs qualités propres. » Là encore, l'orateur personnaliste se réfère à l'exemple suisse. « *Unir n'est pas uniformiser.* » Effectivement, « si l'Europe doit se fédérer, c'est pour que chacun de ses membres [...] réussisse ainsi à conserver ses particularités et son autonomie » face aux empires qui bornent l'horizon du monde contemporain.

- « Cinquième principe : le fédéralisme repose sur *l'amour de la complexité ; par contraste avec le simplisme brutal qui caractérise l'esprit totalitaire.* » Pour Denis de Rougemont, « ses pires ennemis sont ceux dont l'historien suisse de langue allemande, Jakob Burckhardt annonçait la venue dès 1880 dans une lettre prophétique, ceux qu'il appelait les “terribles simplificateurs” ». Le respect de la « complexité est la condition même de nos libertés » et là encore de Rougemont évoque l'exemple de la Suisse : « Cette espèce de mouvement d'horlogerie fine que composent nos rouages communaux, cantonaux, fédéraux, si diversement engrenés. »

- « Sixième principe enfin : *un fédéralisme se forme de proche en proche* par le moyen des personnes et des groupes, et non point à partir d'un centre ou par le seul moyen des gouvernements. » On peut discuter d'une telle affirmation. Ces propos sont vieux d'une soixantaine d'années, mais n'ont jamais paru aussi actuels.

La construction européenne s'est imposée et étendue depuis ses premières réalisations, en 1949-1950, jusqu'aux mers Morte et Baltique et même au-delà, mais la fédération demeure toujours l'utopie créatrice de nos rêves d'adolescents. Sans aucun doute, « c'est sur le plan de l'action gouvernementale que les oppositions variées éclatent » mais toutes les tentatives de se passer de cette action, ou de la contourner, ont échoué. L'affirmation selon laquelle « la fédération sera l'œuvre de groupes et de personnes qui prendront l'initiative de se fédérer *en dehors* des gouvernements nationaux » invite, certes, à l'action enthousiaste et il n'a pas manqué d'exemples vécus depuis 1947 pour répondre à cette invite. Le moins qu'on puisse dire est que l'expérience n'a pas été concluante. Les gouvernements, solidaires sur ce point, ont toujours su pratiquer l'art de la dérobade, même si le chantier de la construction européenne de 2006 n'a rien à voir avec celui de l'Europe dévastée de 1947.

Bref, comme Denis de Rougemont le percevait déjà à l'époque, « tous les gouvernements ont un penchant marqué à persévérer dans leur être ». Or, « l'être » des États que les gouvernements prétendent incarner dans la soi-disant société des nations, c'est « la

souveraineté ». Mieux encore, la souveraineté absolue s'est parfois muée en souveraineté partagée, l'essentiel demeurant qu'en droit comme en fait, l'État-nation, lui, subsiste.

Quoi qu'il en soit, à Montreux, en cette fin d'août 1947, le propos de Denis de Rougemont a profondément marqué les congressistes. La motion de politique générale finalement adoptée en témoigne : « L'idée fédéraliste, proclame-t-elle, est « un principe dynamique qui transforme toutes les activités humaines », « une synthèse de la solidarité organique et de la liberté ». Elle permet « l'épanouissement de la Personne à travers ses communautés de vie quotidienne ». Elle naît du « renoncement à toute idée d'hégémonie organisatrice » et « à tout esprit de système ». Des phrases entières du discours « rougemontien » ont d'ailleurs été reprises dans la motion du Congrès. En conclusion, la nécessité d'une autorité gouvernementale fédérale était proclamée, de même que celle d'une Cour suprême et celle d'une force de police, « sans préjudice d'une organisation mondiale de la sécurité » chargée de faire respecter les décisions communes. Jamais, de l'aveu du président du syndicat de la Presse suisse de l'époque, un congrès de ce genre n'avait connu un tel retentissement dans la Suisse romande contemporaine.

Dès septembre 1946, personnalité majeure face à l'URSS menaçante de Staline, Churchill avait invité les Européens prendre conscience des menaces du moment, en entreprenant pour répondre au défi de l'emprise totalitaire, la réalisation « d'une sorte d'États-Unis d'Europe ». Les « churchilliens », à commencer par le propre gendre du glorieux descendant des ducs de Marlborough, étaient d'ailleurs venus à Montreux pour observer ce qui s'y préparait. Ils vont susciter un mouvement « unioniste », en donnant vie à un comité de coordination qui, sous la présidence personnelle de Churchill, va organiser du 7 au 10 mai 1948, un nouveau congrès – un rassemblement imposant de plusieurs centaines de personnalités dont certaines de tout premier plan – à La Haye¹⁵.

Denis de Rougemont, là encore, assumera un rôle majeur. D'une part en tant que rapporteur de la commission culturelle devant une prestigieuse audience ; d'autre part en lançant dans la Ridderzaal (salle historique du Parlement néerlandais) son mémorable « Message aux Européens ». Sans doute doit-il tenir compte du contexte (le président du congrès est la figure de proue des tories qui n'ont probablement jamais eu, le moindre rapport avec les « non-conformistes des années 30 ». Le président de la commission culturelle est le grand écrivain espagnol Salvador de Madariaga, qui incarne la pensée libérale), mais on retrouve le personnaliste dans la partie de son rapport consacré à « la conception européenne de l'homme » : dialectique ouverte, trouvant son unité dans la diversité des couples d'éléments antagonistes dont le dialogue se perpétue en chacun de nous et se renouvelle à chaque génération ; critique alternée de l'individualisme et du collectivisme, renaissant à toutes les époques ; définition d'un « certain idéal qui n'a trouvé son nom qu'au XX^e siècle mais qui a toujours été l'axe de notre histoire, la vision directrice de nos révolutions, la *personne humaine*. La notion est d'origine chrétienne, mais acceptée et reprise par l'humanisme. Elle est, encore une fois, « celle de l'homme doublement responsable envers la vocation et la cité, à la fois libre et engagé ». Et encore : « l'union fédérale est devenue la seule garantie des autonomies nationales. Ce n'est qu'en surmontant nos divisions que nous sauverons notre diversité. Cette règle vaut aussi pour nos doctrines, partis et idéologies. Tandis que [en effet] les frontières étatiques cloisonnent l'Europe verticalement, les

¹⁵. Nous avons évoqué à diverses reprises dans cette revue l'histoire de ces assises exceptionnelles qui permirent de donner le jour au traité de Londres permettant la création du Conseil de l'Europe à Strasbourg dès 1949. On peut également, à ce sujet, se référer à mon propre témoignage *Les pionniers de l'Europe communautaire*, publié par le Centre de recherches européennes de Lausanne (1968).

idéologies et les partis les cloisonnent horizontalement. Ils penchent vers l'autarcie intellectuelle comme les nations vers l'autarcie économique... »

Quant au « Message aux Européens » lu le 10 mai 1948 par Denis de Rougemont à la séance solennelle de clôture de ces « États généraux de l'Europe » à La Haye, il se terminait ainsi :

1. nous voulons une Europe unie, rendue dans toute son étendue à la libre circulation des hommes et des biens ;
2. nous voulons une charte des droits de l'homme garantissant les libertés de pensée, de réunion et d'expression, ainsi que le libre exercice d'une opposition politique ;
3. nous voulons une Cour de justice capable d'appliquer les sanctions nécessaires pour que soit respectée cette Charte ;
4. nous voulons une Assemblée européenne où soient représentées les forces vives de toutes nos nations ;
5. nous prenons de bonne foi l'engagement d'appuyer de tous nos efforts [...] les hommes et les gouvernements qui travaillent à cette œuvre de salut public, suprême chance de paix et gage d'un grand avenir pour cette génération et celles qui suivront.

Je compte sans doute parmi les derniers survivants de cette rencontre historique au terme de laquelle nous avons tous eu le sentiment que l'Europe était enfin prête à écrire un nouveau chapitre de son histoire. Et pourtant, l'armée soviétique était pratiquement à nos portes. Au mois de février qui précéda ce printemps européen, le pouvoir stalinien s'était installé à Prague, ville-symbole de l'Europe centrale.

On comprendra pourquoi, aussi, nous éprouvons le sentiment d'avoir une dette à l'égard de Denis de Rougemont.

Dans les temps qui suivirent, l'écrivain personnaliste se préoccupera des suites possibles du congrès de La Haye, notamment dans le domaine culturel. Il deviendra en 1949 le directeur du Bureau culturel du Mouvement européen nouvellement constitué. Denis ouvrira à Genève en 1949, toujours sous les auspices de ce mouvement, un bureau d'études qui préparera une conférence européenne de la culture appelée à se tenir à Lausanne du 8 au 11 décembre de la même année, sous la présidence de Madariaga. Indépendamment du rôle qu'il jouera à la tête du Congrès pour la liberté de la culture, puis de la fondation européenne de la culture, en octobre 1950 il inaugure à Genève le Centre européen de la culture qui, parmi les réseaux dont il favorisera l'essor, permettra à l'Association des instituts d'études européennes de jouer un rôle pionnier non négligeable (le Collège d'Europe de Bruges, le Centre européen universitaire de Nancy, l'Institut d'études européennes de l'Université de la Sarre, l'Institut universitaire d'études européennes de Turin, lui apportèrent, entre autres, leur adhésion).

Pour autant, Denis de Rougemont ne s'est pas désintéressé de l'action des mouvements fédéralistes, bien que – à juste titre – il a évité de s'impliquer dans leurs querelles trop souvent rémanentes. Je voudrais, à ce propos, rappeler deux faits significatifs :

Il participa activement aux premières élections primaires du Congrès du peuple européen lancé par Altiero Spinelli. Celles-ci du 6 au 8 décembre 1957 à Anvers, Düsseldorf, Genève, Lyon, Maastricht, Milan, Strasbourg, réunissant près de 72 000 électeurs. La consultation genevoise (bien que la Suisse ne faisait pas, et ne fait toujours pas, partie de l'Union européenne) a été organisée par une équipe de fédéralistes helvétiques. Denis de Rougemont figura parmi les candidats au Congrès et fera partie de son Comité permanent ainsi que cinq

de ses concitoyens qui s'associèrent à lui pour revendiquer la convocation d'une assemblée constituante européenne à partir d'un traité conçu à cet effet. Le Congrès reprenait, il est vrai, en soulignant le trait, les thèses défendues par Denis dans son discours d'ouverture du Congrès de Montreux de 1947. Je cite :

« Les États-Unis d'Europe sont la seule forme constitutionnelle dans laquelle le peuple européen peut se reconnaître et réaliser son unité dans la diversité. » Et encore : « La constitution des États-Unis d'Europe ne peut être en elle-même l'œuvre des seuls gouvernements et parlements nationaux, l'attitude de ces institutions étant faite pour exprimer la vie politique nationale consistant dans la recherche délibérée de solutions qui donnent l'apparence de l'intégration supranationale mais conserve en réalité les pouvoirs de décision et d'exécution dans les mains des États. »

En 1964, Denis de Rougemont acceptera de cautionner, avec Henri Brugmans et Raymond Rifflet, le projet de « Charte fédéraliste » adopté par l'ensemble des mouvements fédéralistes français réunis pour la première fois autour d'un objectif commun depuis le double échec des projets de Communauté européenne de défense et de Communauté politique dans les années 50. Le 9 février 1964, à Paris, en conclusion des débats, le grand écrivain suisse s'écria : « C'est aux fédéralistes de proposer, dans le trouble des esprits et l'impasse des diplomaties, un projet politique qui en soit un. C'est leur tâche historique et, dans cette perspective, la Charte fédéralistes est d'importance essentielle. » Il y avait là, pour communier avec lui dans la même conviction, Alexandre Marc, Robert Aron, Henri Frenay, Guy Héraud, les animateurs de tous les mouvements européens de France et également de nombreux amis venus d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, du Luxembourg, de Suisse. Nous ne l'avons jamais oublié !

Par ailleurs, Denis de Rougemont s'est toujours préoccupé d'une future Europe des citoyens, en l'absence de laquelle le projet européen serait dévoyé. Le Centre européen de la culture animera donc, au début des années 60, une campagne d'éducation civique européenne, en coopérant à son tour étroitement avec l'Association européenne des enseignants qui, elle-même, naquit dans un séminaire du Centre international de Formation européenne (CIFE) au cours des vacances de Pâques de 1956. Cette mission salvatrice n'empêcha pas, évidemment, notre écrivain engagé de poursuivre son œuvre personnelle... Disant cela, je pense, en particulier, au bel ouvrage qu'il consacra à « la conscience européenne à travers les textes d'Hésiode à nos jours » sous le titre *Vingt-huit siècles d'Europe*, en 1961, après que l'auteur eut publié, dès 1957, *L'Aventure occidentale de l'homme*. Cette chronique des « prises de conscience successives de notre unité de culture », depuis les temps homériques, avait pour objet trois démonstrations : d'une part, « l'Europe est beaucoup plus ancienne que ses nations » ; d'autre part, elle a exercé une fonction « non seulement universelle » mais « universalisante » ; « l'Europe unie » est « le contraire d'un expédient moderne » : c'est un « idéal » approuvé depuis mille ans par les meilleurs esprits, mais que nous ne rencontrerons vraiment « qu'en la faisant ».

Un dernier mot : Denis de Rougemont est un écrivain fasciné par les mythes... On l'a vu à propos de *L'Amour en Occident* avec celui de Tristan et Iseut. On le vérifie dans ce nouveau survol historique avec « l'enlèvement d'Europe » connu, certes, comme le loup blanc, mais qu'il nous fait découvrir avec passion, avant de nous proposer le mythe de Cadmos, le légendaire créateur de Thèbes, qui interroge l'oracle de Delphes pour trouver « Europe ». De même que dans *L'Avenir est notre affaire* il évoquera celui de Prométhée « qui domine l'aventure assumée par notre culture occidentale », après avoir inspiré la tragédie d'Eschyle (Prométhée enchaîné) et le drame lyrique de Shelley (Prométhée délivré).

Radicalisation et ouverture

À mesure que les années passeront, Denis de Rougemont, malgré le conformisme ambiant, va d'ailleurs se radicaliser et en même temps s'ouvrir à de nouveaux combats : l'Europe des régions, l'écologie. Deux ouvrages qui ont particulièrement retenu mon attention en témoignent pleinement : sa *Lettre ouverte aux Européens*¹⁶, cinglante comme un coup de fouet, et son dernier livre majeur, à la fois lucide et prémonitoire *L'Avenir est notre affaire*¹⁷.

À vrai dire, pour Denis de Rougemont, comme pour tant d'autres et moi-même, quand nous évoquons l'aventure européenne née de la deuxième guerre mondiale – et même s'il faut rendre l'hommage qu'elles méritent aux premières rencontres fédéralistes et autres rendez-vous précurseurs –, « tout est parti du Congrès de La Haye au mois de mai 1948, on ne le dira jamais assez », en observant cependant que « l'entreprise fédéraliste est restée chargée de destins ambigus ». Dans les discours, on n'a cessé d'évoquer « l'urgence » du grand dessein européen, mais, disait de Rougemont, nous n'avons obtenu qu'un « progrès de fait » qui permet à l'humoriste d'évoquer « l'enlèvement d'Europe par un escargot »...

Pour l'écrivain, c'était un « constat », mais aussi un « scandale » et l'occasion de réaffirmer le fédéralisme tel qu'on le concevait à Ferney-Voltaire où il avait élu domicile, mais aussi à la Villa Moynier, sur les bords du Léman, parmi les écureuils qui régnaient dans les massifs environnants où le Centre européen de la Culture coulait des jours à la fois fiévreux et paisibles : une « méthode d'union dans la diversité, radicalement contraire à la méthode d'unité par l'uniformité qui fut celle de Louis XIV, des Jacobins, de Napoléon et à fortiori de nos États totalitaires de toutes couleurs ».

Le combat fédéraliste de Denis de Rougemont, comme celui du prisonnier de Ventotene quand il répudiait Marx ou imaginait un congrès du peuple européen à l'image du Congrès pan-indien de Gandhi, ne saurait s'accommoder de tricheries... Oui, c'est bien lui, « l'État-nation qui a créé les problèmes tragiques de l'Europe et c'est encore lui, toujours, qui, en dépit des bonnes intentions proclamées, interdit de les résoudre ». Ainsi, « faire l'Europe suppose de changer la nature de l'État-nation ». Mais au profit de quoi ? Pour ce qui le concerne, de Rougemont répond : « Au profit des régions d'une part, d'une fédération d'autre part, ces deux réalités complémentaires ayant pour fin non pas la puissance collective, mais la plus grande liberté des personnes. » C'est là l'objet d'un débat, évidemment, car diront ses détracteurs, non sans raison, l'Europe peut-elle garantir la liberté des personnes sans devenir une puissance collective ?

Sur quelles réalités profondes, dès lors, refondre notre unité ? Denis de Rougemont répond, par touches successives, « notre culture pluraliste » qui, parce qu'elle est consubstantiellement pluraliste exige la « pluri-appartenance » et ne peut s'incarner et s'épanouir qu'au sein d'une Union fédérale ; une « Union non unitaire » ; une communauté de valeurs antinomiques et d'origines très diverses, mêlées en dosages variés ; la *personne* « libre et responsable » qui va devenir « la vraie source du droit nouveau, du respect humain, de l'éthique occidentale et des institutions typiques de l'Europe, celles qui sont chargées d'assurer à la fois les libertés individuelles et les devoirs communautaires ; « *l'acceptation du temps et de l'histoire* » ; les « sources » de civilisation qui ne se limitent pas aux « influences

¹⁶. Paris : Albin Michel.

¹⁷. Paris : Stock.

décisives d'Athènes, de Rome et de Jérusalem », selon la définition de Paul Valéry, mais nous permettent d'évoquer d'autres apports (germanique, celtique, arabe, entre autres).

Denis de Rougemont, parce qu'il « se sent » européen, voit dans « l'Europe » le continent-clé pour l'avenir de l'homme et du monde. Malgré les frontières, il n'y a pas de « cultures nationales » à proprement parler en Europe, mais une « grande communauté de créations et d'influences mutuelles, malgré les diversités linguistiques ». Ainsi, l'Europe « a conçu et possède » dès l'aube grecque, une littérature, au sens actuel du mot, profane, diversifiée, englobant tragédie, comédie, histoire, épopée, poésie, discours, dialogue, essai, conte, roman.

« Tout est commun », qu'il s'agisse des « formes » comme des « procédés rhétorique ». De même, dans le domaine de la peinture. Naturellement, on pourrait nuancer telle ou telle de ces affirmations ou vouloir les contrarier mais, à vrai dire, je ne connais pas d'autre démonstration plus convaincante. De même, quand Denis de Rougemont rappelle que « les Européens ont découvert la terre entière ». De même, quand dans le champ des inventions de tous ordres, il tient à évoquer la part prépondérante de l'Europe.

Ce qu'il faut pour que l'Europe ne disparaisse pas et, en tout cas, ne donne pas raison à ceux qu'il appelle « prophètes de la décadence », c'est « *l'union, au-delà de nos fausses souverainetés, pour préserver nos vraies diversités, créer un pouvoir fédéral pour la sauvegarde de nos autonomies* ». Cette affirmation, sans cesse martelée dans l'œuvre de de Rougemont, lui était propre aussi bien au cours des années 30 que 50 ou 70. Or, en 2005, et du fait de deux vieux États-nations d'Europe – la France et les Pays-Bas –, leurs peuples, s'exprimant librement, en ont décidé autrement. La question était mal posée, dévoyée ? Sans doute... En tout cas, elle reste entière plus de trente-six ans après la publication de la *Lettre ouverte aux Européens*. En fait, « le stato-nationalisme » survit grâce à une série d'accommodements. De Rougemont redoutait qu'un jour certains soient tentés d'opérer « une simple transposition de la formule de l'État-nation à l'échelle continentale » Nous sommes loin, bien loin, de voir poindre à l'horizon « l'utopie catastrophique » d'un quelconque « super État-nation », mais nous sommes, pour l'heure, restés éloignés aussi du « fédéralisme » avec sa minutieuse distribution des pouvoirs. Il est vrai de même que « l'imposante confédération » qu'invoquait le général de Gaulle est toujours restée reléguée au magasin des accessoires, comme il est vrai encore que « les États-nations européens, depuis le Congrès de La Haye, n'ont pas fait le pas effectif décisif qu'on attendait d'eux, à tort ou à raison, en direction de leur unité politique » (sauf que, depuis ce constat, dans le domaine monétaire, une douzaine d'entre eux sont parvenus à mettre en circulation une monnaie fédérale, l'EURO, dont d'existence doit beaucoup à Jacques Delors).

Le moment est donc *revenu* d'ouvrir les dialogues nécessaires à un changement de plan en tenant compte des nouvelles réalités mondiales... Comment « changer les données mêmes du problème de l'Union pour le rendre soluble » ? Certes, en « acceptant d'abord de remettre en question la notion sacro-sainte de la souveraineté nationale, en trouvant ensuite les éléments nouveaux avec lesquels bâtir une Union praticable ». Mais au-delà ? Denis de Rougemont n'avait (pas plus que nous) la réponse clé en main à cette question. Cependant, sa lucidité le guidera instinctivement dans un monde où le débat se déplace et se renouvelle sans cesse, autour des mêmes problématiques fondamentales.

Dans *L'Avenir est notre affaire* (1977), il aborde les préoccupations dominantes de notre temps : la religion de la croissance, l'explosion démographique dans les pays émergents,

les déséquilibres de toutes sortes, l'urbanisation galopante, l'épuisement des ressources, les prophéties du MIT (*limits of growth*), la première grande crise pétrolière, « le tout nucléaire », les « challenges » de Toynbee. Face aux grands dérèglements de la marche du monde, les responsables n'ont pas changé : l'État-nation, l'État trop souvent centralisé, bureaucratique, technocratique « trop petit et trop grand à la fois », et qui est devenu « la résultante de nos démissions », de nos « déficiences civiques ».

Face aux nouvelles tensions, il faut « partir de l'homme », de la personne « distinguée de la masse par une vocation dont l'exercice concret le relie à son prochain », en même temps « solitaire » et « solidaire ». Bref, cet homme « personnel dans sa vitalité », « en tension dialectique » et qui répond à la définition que lui donnaient les anciens Grecs (la mesure de toutes choses), est aussi « toujours à venir ». Même « dans l'individu mis en fiche », par exemple dans l'État totalitaire, « *figure l'être insaisissable, toujours en avant et distinct de toute idée que l'on s'en fait et surtout qu'on entend lui imposer* ».

Comme on le voit, Denis de Rougemont revient sans cesse sur « l'homme en tant que personne », du fait même qu'il « est la source de toutes les valeurs d'une société instituée à sa mesure ». C'est pourquoi la vie civique doit s'épanouir dans les communautés qui lui sont par définition les plus proches, à commencer par la commune (« *small is beautiful* »), même si la notion de commune elle-même est à repenser également dans un monde qui a enfanté des mégapoles de plus en plus vastes, où nous sommes appelés à vivre dans l'anonymat. De plus, l'auteur engagé persiste et signe à propos des régions appelées à s'affirmer, pour des raisons géographiques, économiques, écologiques, parfois ethniques, dans l'Europe en formation où, nolens volens, les entités régionales transfrontalières sont appelées à jouer un rôle grandissant. La fédéralisation et la régionalisation assumeront dans un continent réaménagé et réconcilié, un rôle de complémentarité. De fait, cette intuition prémonitoire a commencé à se traduire dans les réalités avec l'institution d'un Comité européen des régions venu compléter la CESE dans la constructions communautaire, à partir de 1993.

L'essentiel, comme Denis de Rougemont le préconisait dans sa *Lettre ouverte aux Européens*, est désormais de « distribuer les pouvoirs étatiques aux différents niveaux de décisions [...] indiqués par la nature des tâches, leurs dimensions et celles de la communauté la plus apte à les administrer. En un mot, il faut appliquer la méthode du fédéralisme. »

Ainsi, avec Denis de Rougemont toujours, nous disons volontiers « non » à « l'État prêt-à-porter » et aimerions pouvoir tourner la page d'histoire qui nous a été imposée par les « terribles simplificateurs » de l'Europe du XX^e siècle. Comme lui voici près de trente ans, nous aimerions que « l'effort civilisateur de l'Occident » le « force à choisir son avenir ». Jadis, « les crises étaient localisées dans une région ou un secteur ou, au pire, un continent, et pouvaient être localement dénouées... » Mais aujourd'hui « l'état de crise de l'humanité est proprement universel, en ce sens que chaque crise locale en déclenche d'autres qui tendent à l'aggraver, à tel point qu'un système se constitue, dans lequel chaque facteur de trouble en nourrit plusieurs autres, qui le lui rendent bien, jusqu'à tant que leur cercle vicieux s'étende aux dimensions mêmes de la terre ».

On ne saurait analyser plus finement, je pense, la logique des événements contemporains. C'est pourquoi Denis reste et restera longtemps présent et vivant parmi nous. Il a apporté, à sa manière, une contribution majeure au renouvellement de la pensée personnaliste et à l'épanouissement de l'attitude fédéraliste, dans une Europe toujours en quête d'elle-même et un monde en plein désarroi.

Jean-Pierre Gouzy